

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

Hon. Aylesworth—L'article ne permet rien—6423.

Sir W. Laurier—L'opposition est plus scrupuleuse observatrice du dimanche que la "Lord's Day Alliance"—6425; on demande d'empêcher toute espèce de tir, pourquoi aller plus loin que ceux qui ont à cœur la rigoureuse observation du dimanche—6425.

M. R. L. Borden—On parle de ce bill comme si c'était un bill d'intérêt privé intéressant seulement quelques personnes qui en ont demandé l'adoption—6425; on doit respecter les membres de la "Dominion Alliance", plus que ne l'ont fait MM. Bourassa et Lavergne—6425; mais l'avis de ces messieurs ne libère pas les députés de leur responsabilité—6426.

Sir W. Laurier—Le bill a été adopté en principe par toute la députation—6426; la seule objection soulevée a eu trait aux restrictions apportées aux libertés du peuple—6426.

M. S. Hughes—Et pas assez au crime—6426.

M. Galliher—Propose d'ajouter une clause disant explicitement que la chasse n'est pas défendue—6427.

M. Bourassa—N'ayant pas reçu l'inspiration des lumineuses intelligences extérieures qui ont préparé ce bill, s'en tient à ses propres lumières—6427; ne voit pas en quoi il puisse être agréable au Seigneur qu'on batte les vallées et les broussailles le dimanche—6427; le fond du bill paraît être de savoir si on sera vu ou si on ne sera pas vu—6428; l'hypocrite ira tirer dans le fourré au lieu de tirer à la cible—6428; le bill n'a pas été soumis aux représentants des dénominations chrétiennes—6428; on les a simplement informés de ce qu'en entendait faire—6428; n'a pas accepté le bill, pour sa part—6428; a protesté dès le premier jour—6428; 99 pour 100 de ceux qui ont signé des pétitions pour le bill ne les ont jamais lues—6428; ils ont été influencés par de fausses représentations—6428; dans aucune province la majorité n'approuvera la portée de ce bill—6429; les membres du Gouvernement ne savent pas eux-mêmes ce que le bill veut dire—6429; le Gouvernement reçoit ses inspirations de la "Lord's Day Alliance" et renonce à son libre arbitre—6429; la circulaire de l'Alliance déclare que ce bill est son propre bill—6429; les citoyens libres doivent être convaincus en conscience qu'il est impossible que le Parlement se laisse conduire par aucun corps d'hommes, soit religieux, soit civil, dans une affaire qui est entièrement du ressort de la Chambre—6430; l'article devrait être rayé en entier—6430.

M. Galliher—Insiste sur son amendement pour déclarer que l'article ne s'applique pas à la chasse le dimanche—6433; de cette façon, on ne la déclare pas légale, mais on ne la défend pas—6433.

M. W. F. Maclean—Veut discuter le principe du bill, protestation—6433.

M. l'Orateur-suppléant—Décide qu'il faut s'en tenir à la discussion de l'art. 9—6435.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. W. F. Maclean—Le Gouvernement aurait d'abord dû discuter cette question avec les autorités provinciales—6436; on aurait dû s'adresser au pouvoir impérial pour restituer aux autorités provinciales la juridiction qui leur incombe sur l'observance du dimanche—6436; il y a divergence d'opinion à cet égard non seulement entre les provinces, mais encore entre les villes d'une même province—6436; toutes les fois qu'il y a malentendu en parlement, c'est quand le Gouvernement touche aux intérêts culturels et nationaux—6436; la question du repos dominical doit s'appuyer sur des raisons d'hygiène publique qui sont du domaine législatif provincial—6437; on devrait insérer une disposition disant que le bill ne viendra en force qu'après qu'on aura consulté les provinces—6439.

M. Monk—N'approuve point la teneur générale du bill—6439; on pourrait faire disparaître les inconvénients du tir à la cible auprès des églises par amendement au Code criminel—6439.

M. S. Hughes—Propose un amendement défendant toute espèce de tir sauf pour subsistance—6440.

Amendement rejeté—6440.

Amendement Lavergne, rayant l'article, rejeté—6440.

M. R. L. Borden—Propose amendement prohibant toute espèce de tir pour profit troublant service divin—6440.

Hon. Aylesworth—Le Conseil privé n'a pas déclaré que les provinces sont inhabiles à légiférer sur l'observance du dimanche—6444; il a déclaré que la législation particulièrement soumise empiétait sur le terrain du Code criminel et outrepassait les pouvoirs des législatures provinciales—6444.

M. R. L. Borden—Donne nouvelle rédaction d'amendement—6444; pour empêcher de se servir de fusil dans le but de lucre—6445.

M. Piché—Fait insérer "fusil ou engin semblable" pour spécifier ce qui est défendu—6445.

Hon. Emmerson—On peut chasser le dimanche dans toutes les provinces à l'exception de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ontario où les règlements municipaux la prohibent—6445.

Art. modifié, adopté—6445.

Art. 10—Importation et vente des journaux le dimanche—6445.

M. Bourassa—Lit protestation du gérant du comptoir des journaux de l'Hôtel King Edward, Toronto—6446; demande s'il sera permis de vendre des timbres-poste dans les hôtels—6446.

M. German—Article devrait être supprimé—6446; empêcherait vente journaux sur trains venant des Etats-Unis—6447.

M. Bole—Croît que ce serait une bonne chose de prohiber l'entrée des journaux du dimanche des Etats-Unis—6447.